

Administration générale

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Secrétariat général

**Arrêté du 13 janvier 2011 portant promotion au grade d'officier de 2<sup>e</sup> classe  
du corps technique et administratif des affaires maritimes**

NOR : DEVK1101221A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants, et la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,

Vu le code de la défense, notamment son article L. 4134-2 ;

Vu le décret n° 2005-1029 du 25 août 2005 relatif à la gestion et à l'administration des corps de militaires relevant du ministre chargé de la mer ;

Vu le décret n° 2008-932 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif des affaires maritimes, notamment ses articles 4 (1<sup>o</sup>) et 14 ;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves officiers de carrière, notamment son article 2 (2<sup>o</sup>),

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés, à titre temporaire, officiers de 3<sup>e</sup> classe du corps technique et administratif des affaires maritimes :

*Pour prendre rang du 1<sup>er</sup> août 2010*

Les aspirants :

Macé de Gastines (Thibaut, Marie, Claude).

Jaunay (Typhaine, Marie).

Article 2

Le chef d'état-major de la marine, la directrice des ressources humaines du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 13 janvier 2011.

Pour le ministre d'État, ministre de la défense  
et des anciens combattants, et par délégation :  
*Le directeur du personnel militaire de la marine,  
vice-amiral d'escadre,*

O. LAJOUS

Pour la ministre de l'écologie,  
du développement durable, des transports  
et du logement et par délégation :

*La directrice des ressources humaines,*

H. EYSSARTIER